



Peut on change un acte de vente chez le notaire

Par koko77, le 10/05/2015 à 22:18

bonjour

voila ma situation j ai achete une maison avec ma femme je suis marie l argent de l apport provient d une donation sur 116 000 euro d apport il ya mentionne dans l acte de vente 98 000 euro que j ai declare mais j ai les papier des impot pour la donation il y a un credit de 82 000 euro avec ma femme donc le bien est 50/50 je n ai pas pris le bien separe et maintenant je voudrais que tout soit a moi je precise que je paie le credit en totalite ma femme n a pas mis 1 euro elle est d accord pour me rendre mes part mes le rachet de soulte coute chere apparament comment je peut faire mon banquier ma dit qu avant de desolidarise le credit il faut changer eu notaire merci de m aide par rapport au notaire pour que sa me coute le moin chere possible coordialemnt